



Communiqué de presse du 31/01/25

ALERTE SANITAIRE !

ALDI INFESTÉ PAR DES RATS ET DES SOURIS

La centrale logistique ALDI Beaune sous la menace d'une **fermeture administrative**

Après de multiples signalements depuis des mois et malgré un contrat imposé par le siège de Villepinte avec des entreprises anti-nuisibles, les limites ont été dépassées lorsqu'une salariée a fait une réaction allergique.

Des souris qui montent sur les salariés, qui campent dans les aliments et y font leurs besoins. Des nids avec des souriceaux un peu partout, des déjections dans tout l'entrepôt et des cadavres de souris au milieu des palettes de nourriture. Des saucissons grignotés et plein d'urine qui sont seulement enlevés à l'unité des cartons **alors que le reste part en magasin.**

Les souris sont tellement habituées aux humains qu'elles viennent quand vous les appelez, vidéo à l'appui. Les 78 magasins ne sont pas épargnés et c'est un problème qui s'étend bien au-delà du périmètre régional.

Le 30 janvier 2025 le CSE (Comité Social et Économique) a lancé un droit d'alerte pour danger grave et imminent et a informé l'inspection du travail ainsi que la DDPP (Direction Départementale de Protection des Populations). Ces derniers sont arrivés en moins de deux heures, le verdict est sans appel : ALDI Beaune se retrouve sous astreinte de 30 jours et sera sous le coup d'une fermeture administrative si la situation n'est pas intégralement réglée dans le délai imparti.

Nous parlons ici de mise en danger, non seulement des salariés mais aussi à plus grande échelle des consommateurs.

Malgré la mise sous astreinte par la DDPP, dès le lendemain soit le 31 janvier 2025, la direction a ordonné aux salariés de faire le nettoyage des zones infestées, sans la moindre protection et en utilisant des balais alors que l'Agence Régionale de Santé le proscrit.

Un nuage de poussière et une odeur de déjection se sont propagés et 45 salariés ont donc usé de leur droit de retrait.

Malgré l'appel à une société de nettoyage par la direction, le CSE a dû à nouveau faire condamner une partie de l'entrepôt ce 3 février 2025.

LA CGT ALDI BEAUNE REVENDIQUE :

- DES CONDITIONS DE TRAVAIL QUI RESPECTENT LA SANTÉ, LA SÉCURITÉ DES SALARIÉS, ET LE RESPECT DES NORMES D'HYGIÈNE

- LA DÉSINFECTION DE L'ENSEMBLE DE LA CENTRALE LOGISTIQUE ALDI BEAUNE

- UN SUIVI RÉGULIER AVEC L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ